Départements de France et le Mouvement des Entreprises de France veulent agir ensemble pour renforcer le dynamisme des territoires

Publié le 18 mars 2025

Afin de renforcer leur dialogue et leur coopération, Départements de France et le Mouvement des Entreprises de France ont signé mardi 18 mars 2025 une convention, « en vue de promouvoir le développement économique, social et sociétal des territoires, notamment la réconciliation entre croissance et climat, la simplification administrative, la commande publique, ainsi que le développement d'un environnement favorable à l'entreprise et son accompagnement. »

Aux côtés des entreprises, les Départements sont en effet des acteurs essentiels de l'attractivité des territoires. Avec ce partenariat, Départements de France et le Medef affirment une ambition commune : unir leurs forces pour renforcer le dynamisme économique et social des territoires. Les deux organisations s'engageant à promouvoir des actions communes au service de cet objectif.

Départements de France et le Medef conviennent de collaborer de plusieurs manières :

- En organisant des rencontres annuelles entre leurs représentants, afin de maintenir un dialogue régulier et productif.
- Par l'échange d'invitations à leurs manifestations respectives annuelles, notamment à la Rencontre des Entrepreneurs de France (REF) du Medef et aux Assises nationales des Départements de France.
- Par la création d'un groupe de contact composé de représentants désignés par chaque organisation, chargé de maintenir le dialogue et de traiter les sujets d'intérêt commun.
- Les deux organisations souhaitent aussi favoriser l'interaction entre leurs instances respectives en organisant des auditions croisées et des échanges entre les commissions thématiques.
- Enfin, elles veulent encourager et soutenir un dialogue de travail entre les Conseils départementaux et les Medef territoriaux.

Plusieurs domaines de coopération sont visés par cette convention, sans que les sujets évoqués soient limitatifs :

- la réconciliation entre croissance économique et préservation de l'environnement,
- les initiatives relatives à France Travail,
- la simplification administrative et réduction des charges bureaucratiques,
- la promotion de la commande publique et des opportunités pour les entreprises locales,
- la création d'un environnement favorable à l'entreprise et son accompagnement.